



## FICHE ACTION N° 18-2

### Favoriser la mobilité des populations en milieu rural

Référence à l'Axe de la Charte du Pays :

**Faire de la qualité de vie un atout du développement durable**

**Référence à l'axe n° 4 du contrat de développement territorial 2007/2013 :**

**Assurer la promotion du territoire et le développement de services à la population**

#### MOTIVATION DE L'ACTION

Contexte de l'action et descriptif général :

Un territoire disparate et des voies de communication en devenir (A77, contournement d'Imphy en cours et étude sur Decize, éventualité à long terme d'une gare TGV) ; l'agglomération de Nevers, des bourgs centres qui regroupent l'activité locale et des espaces de ruralité profonde, caractérisent le Pays de Nevers Sud-Nivernais.

Cette structuration de services et d'infrastructures génère l'éloignement de certaines zones du territoire dépourvues en transport collectif et rend la difficulté de l'accessibilité aux services (hors véhicule personnel). Un risque réel d'isolement qui fragilise des populations, notamment les personnes âgées, personnes en recherche d'emploi, jeunes en formation professionnelle et en apprentissage...

Des tentatives de mise en place de moyens de proximité, tels le transport à la demande ont un succès variable, faute d'une organisation suffisante des territoires et des modes de communication pertinents. Le Pays de Nevers Sud-Nivernais souhaite associer les forces vives du territoire dans une démarche collective pour renforcer l'organisation territoriale en vue de favoriser la mobilité de la population et de favoriser la mise en place de solutions complémentaires et collectives. Une méthodologie est expérimentée avec le concours des Communautés de Communes « Entre Loire et Forêt » et « Entre Loire et Morvan », sur les territoires de celles-ci, la ville de Decize réfléchit à l'amélioration de ses dessertes locales. Le rôle du Pays de Nevers Sud-Nivernais est de créer un cadre d'initiative locale et d'apporter un concours méthodologique et financier.

## Résultats attendus et impacts de l'action :

Généralisation de la procédure de diagnostic partagé, notamment le recueil de la parole des populations ;  
Renforcement et développement du dialogue entre les acteurs de la vie sociale, la population du territoire sur les espaces de vie, et des décideurs à l'échelle du territoire tout au long de la démarche ;  
Mise en réseau des acteurs de la mobilité à l'élaboration des solutions collectives, à la recherche de la mutualisation de l'offre - versant économique, juridique compris, et à l'information des populations.  
Rapprochement de l'urbain et du rural

## Contribution de l'action à la mise en œuvre de la stratégie de développement local (au regard du projet du territoire) et régional (au regard notamment des priorités d'intervention)

Cette action s'inscrit dans le but de favoriser la cohésion sociale et l'accès aux services pour tous en cohérence avec les priorités fixées par les financeurs publics :  
L'Etat : mener une réflexion pour privilégier les moyens de transports collectifs et à la demande - adapter les services au public et l'accompagnement des stratégies innovantes en matière de service à la personne - assurer un accès aux services pour tous  
La Région : définir un projet territorial de mobilité-déplacement pour garantir une gestion des déplacements et des dessertes performantes à l'intérieur de l'agglomération, de l'agglomération et du péri-urbain, du milieu rural vers les bourgs centre  
Le Département : créer des lieux de mutualisation des services à la personne et développer le portage de repas en milieu rural

## Plus-values

Création et/ou mutualisation de moyens de déplacement adaptés aux espaces de vie, en articulation avec le nouveau schéma départemental des transports  
Une égalité d'accès aux services, à l'emploi, à la santé...  
Une dynamisation des populations et des territoires  
Rupture avec l'isolement  
Un territoire mieux organisé  
Accueil de nouvelles populations  
Une desserte organisée et structurée à l'échelle des territoires  
La valorisation de territoires d'expérimentation influant sur une dynamique de développement local, à l'échelon du Pays, et en lien avec le PDU de l'ADN  
Un schéma de mobilité établi collectivement

## Caractère intercommunal de l'action

La recherche de méthodologie paraît pertinente à l'échelon du Pays avec une organisation des services fixée à l'échelon intercommunal.

## Caractère durable de l'action

Cohésion sociale  
Rationalisation des déplacements - Lutte contre le changement climatique

## Articulation Pays-Agglomérations - Villes intermédiaires

## TYPES D' ACTIONS ELIGIBLES

### et premières déclinaisons opérationnelles possibles (opérations)

1	<i>Intitulé: soutien à des actions favorisant la mobilité des populations</i>
	<p><b>1.1. Réalisation d'une étude</b></p> <p>Une étude générale en lien avec les initiatives menées préalablement sur le Pays, à l'échelon d'autres territoires telles que le PDU de l'ADN, le schéma départemental des transports du Département, le Schéma Régional des Infrastructures et des Transports de la Région, permettra de réaliser un schéma de déplacement du Pays.</p> <p>Participation au financement, selon les résultats de l'étude, des diagnostics complémentaires infra communautaires (concours méthodologique) partagés et de leurs opérations, et l'expérimentation des dispositions nouvelles visant à la mobilité des populations et des moyens de déplacement individuel et/ou collectif équipé - vie sociale et culturelle et associative, emploi/formation, services publics, ... (participation à l'acquisition de matériel, prestations de services, aide au démarrage)</p> <p><b>1.2. Soutien à l'information/communication en direction des populations</b></p> <p>Participation au financement de modalités d'informations pertinentes s'appuyant sur des réseaux administratifs et associatifs. Il s'agit d'améliorer l'information aux usagers par la diffusion de données fiables et exhaustives sur les différentes formes de services (transport à la demande, prêt de véhicule, solutions interactives pour l'accès aux services...) - ex. : centrale de mobilité - centrale d'information - plateforme web (mise en place d'un système d'information à partir de la création d'un outil de gestion de base de données de l'offre exhaustive du territoire intégrant un lien sur des informations complémentaires : plateforme régionale MOBIGO... - renvoi fiches-action 17-1 - action 2 et 23</p>

## MAITRES D'OUVRAGE POTENTIELS

1	EPCI, associations, collectivités
---	-----------------------------------

## CRITERES SPECIFIQUES ET CONDITIONS PARTICULIERES DE MISE EN OEUVRE

	Justificatifs portant sur l'action intercommunale	Justificatifs portant sur l'éco-conditionnalité
1.1	Le groupe participant à la démarche diagnostic est pluriel - élus, citoyens, techniciens	
1.2		Organisation mutualisée, recherche de solutions permettant de rationaliser les déplacements
	<b><u>Autres dispositions particulières :</u></b>	

## PREMIERS CADRAGES FINANCIERS

Types de crédits (territoriaux/sectoriel)		Taux d'intervention (définition d'une fourchette)		Fléchage sur volet 1 ou volet 2	
<b>1.1.</b>	Pays	Etat/ Région	FNADT/ Territoriaux	70 % de crédits maximum/étude	Volet 1
	Pays	Etat	FNADT	40 % du coût de l'action ou 5 000 € par intercommunalité	
	Pays	Région	Sectoriels ou à défaut Territoriaux	Sur la création de nouveaux services issus des conclusions du schéma : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ sur les premiers investissements : 20 à 40 %</li> <li>○ Aide dégressive sur le fonctionnement hors fonctionnement courant de structure : 50 % - 40 % - 30 %</li> </ul>	Volet 1
<b>1.2.</b>	Pays	Département	FDP		

## DISPOSITIFS D'EVALUATION

Indices de l'amélioration de l'offre proposée sur le Pays